



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La MMQ fière présentatrice du Programme de bourses de développement des compétences professionnelles de l'ADGMQ

Montréal, le 17 février 2015 – La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) est fière de présenter le Programme de bourses de développement des compétences professionnelles de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec (ADGMQ) **en octroyant un montant total de 10 000 \$ en bourses**. Ce programme offrira un accès privilégié à des certifications de haut calibre permettant aux gestionnaires municipaux membres de l'ADGMQ d'atteindre rapidement un niveau de leadership supérieur.

« La MMQ réitère son engagement envers le monde municipal par sa contribution dans le perfectionnement des gestionnaires municipaux. Son implication dans l'octroi de ces bourses est une preuve concrète démontrant l'importance qu'accorde la Mutuelle dans la formation », a mentionné Madame Linda Daoust, présidente-directrice générale de la MMQ.

Ce programme comprend quatre bourses offertes par la MMQ, d'une valeur de 2 500 \$ chacune, remises à des gestionnaires municipaux membres de l'ADGMQ. Celles-ci seront décernées lors des [Grands Prix de l'ADGMQ](#) le 11 juin prochain, dans le cadre de la soirée gala du congrès annuel de l'Association. Les bourses offriront aux récipiendaires un appui financier applicable sur l'inscription à la Certification en leadership et habiletés de direction de l'Institut de leadership en gestion.

Pour tous les détails sur ce nouveau programme, visitez le site Web de l'[ADGMQ](#) ou contactez la MMQ au 1 866 662-0661.

À propos de la MMQ

La Mutuelle des municipalités du Québec a été créée en novembre 2003 en vertu du Code municipal du Québec et de la Loi sur les cités et villes. Elle est la propriété de plus de 1 000 municipalités locales, municipalités régionales de comté (MRC) et régies intermunicipales qui en sont membres sociétaires. Elle est née de leur volonté de se garantir une offre d'assurance à long terme, de réduire les risques liés à leurs activités et de stabiliser leurs primes d'assurance.

- 30 -

Pour renseignement : Louise Desjardins
Directrice, service des Relations publiques
La Mutuelle des municipalités du Québec
1 866 662-0661
l.desjardins@mutuellemmq.com